

HAÏTI BESOINS HUMAINITAIRES ET PLAN DE RÉPONSE

Résumé exécutif

CYCLE DE
PROGRAMMATION
HUMANITAIRE
2026

PUBLIÉ EN DECEMBRE 2025



Population
totale
11,9M

Personnes dans
le besoin
6,4M

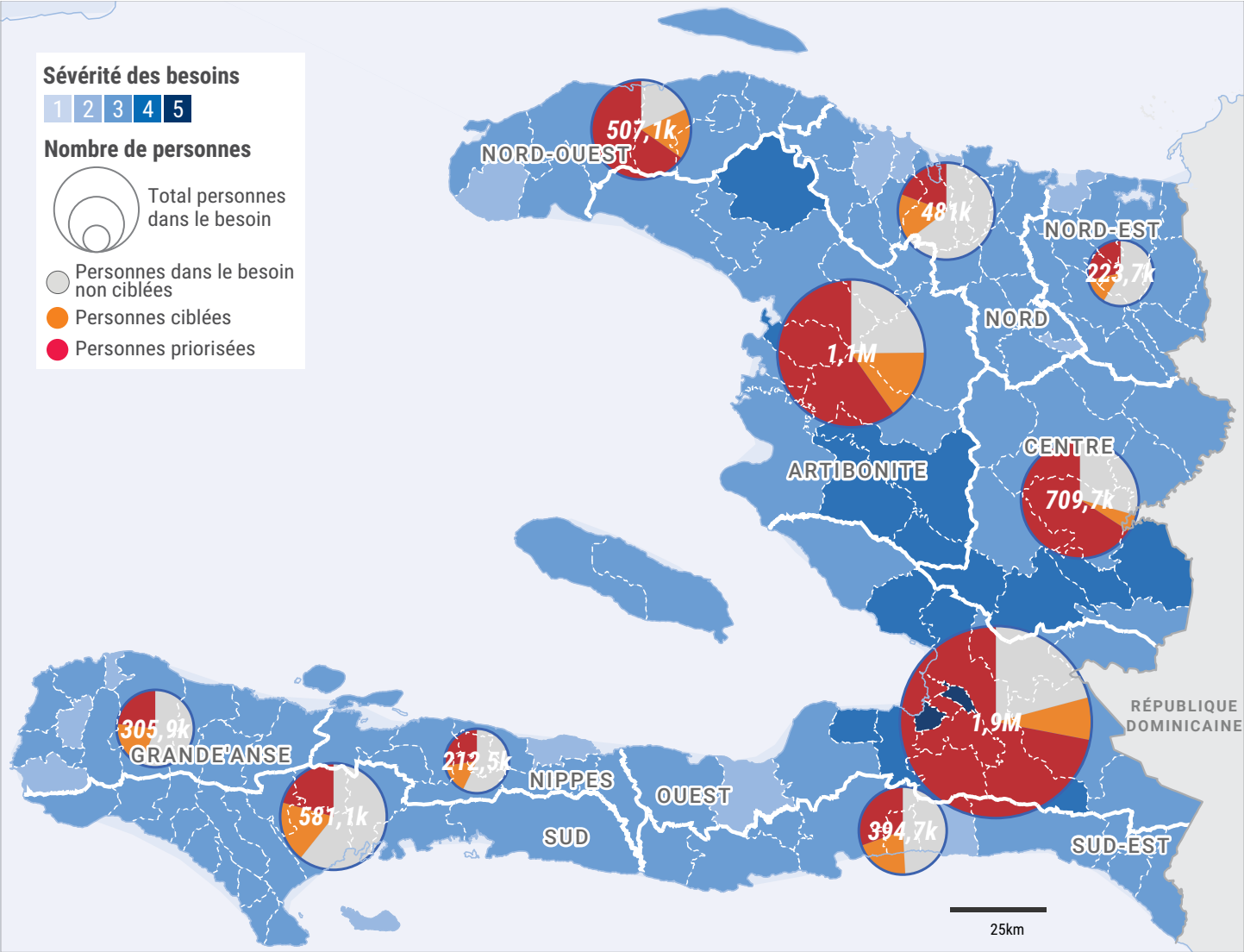
Personnes
ciblées
4,2M

Personnes
priorisées
3,3M

Besoins
financiers
\$880M

Besoins
financiers priorisés
\$680M

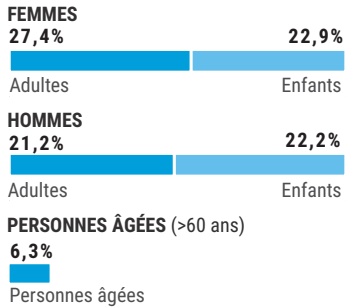
Sévérité des besoins par commune et proportion des personnes ciblées et prioritisées par rapport au nombre de personnes dans le besoin par département



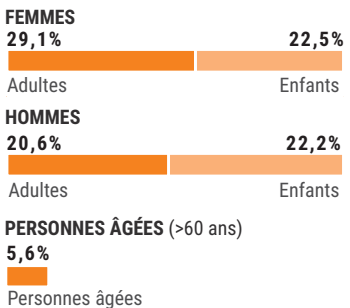
Personnes dans le besoin, personnes ciblées et prioritisées par secteur/cluster

SECTEURS	DANS LE BESOIN	CIBLÉES	PRIORISÉES	PROPORTION	BESOINS FINANCIERS (US\$)	
					INITIAL	PRIORISÉ
 Abris & BNA	4,2M	590k	407k		\$60,6M	\$48,5M
 CCCM	2,1M	572k	572k		\$17M	\$17M
 Éducation	1,5M	982k	722k		\$61,7M	\$53M
 EPAH	3,5M	1,4M	1M		\$71,9M	\$53,5M
 Nutrition	1,2M	946k	718k		\$40,7M	\$37,1M
 Protection	2,2M	1,2M	1M		\$70,6M	\$57,2M
 Santé	4,9M	2,7M	1,8M		\$69,2M	\$36M
 Sécurité alimentaire	5,9M	3,5M	2,5M		\$423,5M	\$313M
 Coordination	-	-	-		\$6,7M	\$6,7M
 Logistique	-	-	-		\$21,1M	\$21,1M
 Transferts monétaires à usages multiples	-	353k	353k		\$37,3M	\$37,3M
	6,4M	4,2M	3,3M		880,3M	680,4M

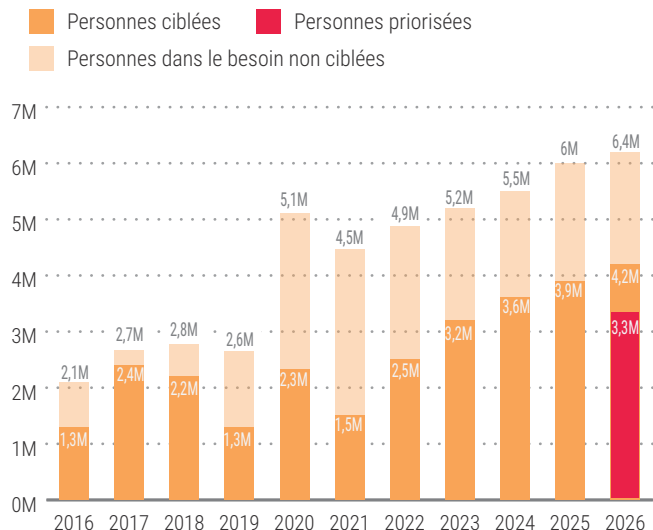
Dans le besoin par sexe et âge



Personnes ciblées par sexe et âge

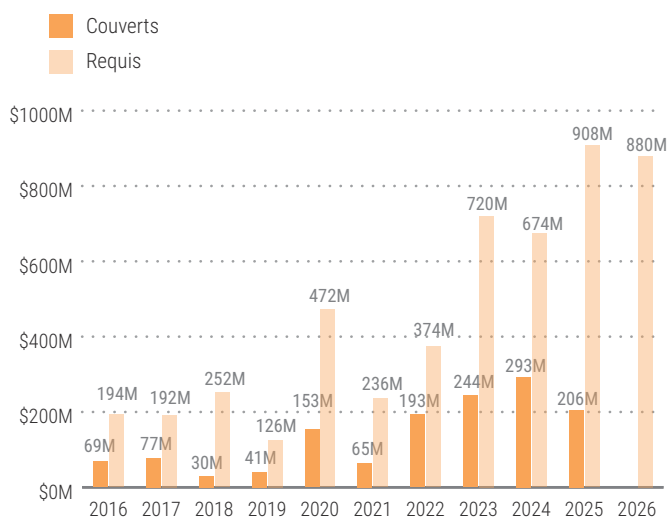


Evolution du nombre de personnes dans le besoin et ciblées



Source : OCHA, décembre 2025

Historique des besoins financiers (US\$)



Source : OCHA, décembre 2025



1,4M
de personnes déplacées
internes (PDI)



360k
déportations vers Haïti
attendues en 2026



5,9M
de personnes en insécurité
alimentaire (projection 2026)



294k
enfants souffrent de
malnutrition aiguë



4 384
personnes tuées en 2025
(jan-sep)



600
kidnappings en 2025
(jan-sep)



27
cas signalés par jour de
violences basées sur le genre
(en moyenne)



10 %
des hôpitaux et centres de
santé avec lits pleinement
opérationnels



1 606
écoles fermées



26 %
des PDI dans les sites n'ont
pas accès à l'eau potable



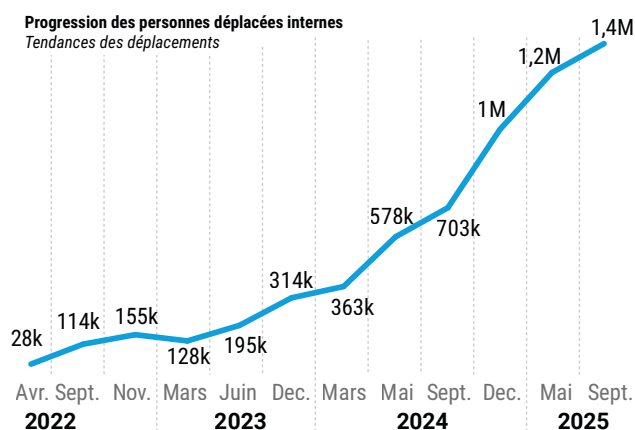
4 309
cas suspects de choléra
en 2025 (jan-déc)

Contexte et évolution de la crise

La crise humanitaire en Haïti s'aggrave rapidement, entraînant une augmentation inquiétante des besoins humanitaires. L'instabilité politique et l'insécurité croissantes, les difficultés économiques, la défaillance des services essentiels et la propagation de la violence armée ont davantage fragilisé le pays. Outre les déplacements forcés de population, les violences sexuelles et l'insécurité alimentaire aiguë, la vulnérabilité structurelle et institutionnelle du pays face aux aléas climatiques persiste. L'ouragan Melissa, en octobre 2025, a causé la mort d'au moins 46 personnes, détruit ou endommagé près de 842 400 habitations et infrastructures essentielles, et gravement perturbé les moyens de subsistance. La forte recrudescence des cas de choléra en 2025, contrastant avec la tendance à la baisse observée en 2024, a accentué les risques sanitaires, notamment dans les nombreuses zones où l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est limité.

6,4 millions d'Haïtiens – soit plus de la moitié de la population – auront besoin d'une aide humanitaire d'urgence en 2026, contre 6 millions en 2025, soit une augmentation de 6,7 %. Les déplacements internes liés à la violence armée ont doublé par rapport à la même période l'année précédente. En septembre 2025, près de 1,4 million de personnes étaient déplacées, soit 12 % de la population totale d'Haïti. Si Port-au-Prince était l'épicentre de la crise en 2024, la dynamique des déplacements a rapidement évolué : 69 % des mouvements enregistrés entre janvier et septembre 2025 ont eu lieu dans les provinces, notamment au Centre et en Artibonite, signe d'une détérioration

Progression des personnes déplacées internes
Tendances des déplacements



Source : OIM, DTM R11 sep 2025

de la sécurité au-delà de la capitale. L'insécurité généralisée dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et sa propagation progressive aux régions ont paralysé l'économie haïtienne et limité l'accès à l'alimentation. En situation projetée de mars à juin 2026, 5,9 millions de personnes ne mangeront pas à leur faim.

Par ailleurs, cette insécurité généralisée, conjuguée à des faiblesses structurelles persistantes, a gravement perturbé les services de santé à travers le pays, entraînant la fermeture de nombreux établissements, dont des maternités et des blocs opératoires, et limitant l'accès aux soins obstétricaux et néonataux d'urgence. À l'échelle nationale, seulement 10 % des établissements de santé disposant d'une capacité d'hospitalisation restent pleinement opérationnels. Dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, ce chiffre n'atteint que 11 %, malgré le fait qu'il s'agisse de la région la plus peuplée du pays.

Stratégie de réponse en 2026

La réponse humanitaire en 2026 vise à réduire les risques immédiats pesant sur les populations, stabiliser les ménages les plus affectés par les chocs et renforcer leur accès aux services essentiels, dans un contexte marqué par l'insécurité, les déplacements et la récurrence des catastrophes naturelles.

Les interventions multisectorielles se concentreront dans les départements de l'Ouest, du Centre et de l'Artibonite, où la violence armée et les déportations continues génèrent les besoins les plus urgents. Un système renforcé de suivi et réponse des nouveaux déplacements internes (ETT/DTM, suivi de la réponse aux urgences/CCCM) et des ICCG et sous-clusters activés dans l'Artibonite et le Centre, permettront une

coordination décentralisée de la réponse au plus près des dynamiques locales. Dans les zones plus stables du Grand Sud et du Grand Nord, où ont fui un grand nombre de personnes déplacées internes, la réponse visera à soutenir leur intégration locale, à réduire la pression sur les communautés hôtes et à prévenir les tensions sociales, en coordination étroite avec les acteurs de relèvement.

La mise en œuvre de cette stratégie permettra d'atteindre les résultats suivants :

- Diminution des risques de protection grâce à l'intégration systématique de la protection dans l'ensemble des secteurs et au renforcement des mécanismes communautaires d'identification et d'accompagnement.
- Accès accru à l'assistance vitale (eau, santé, alimentation, abris, transferts monétaires) pour les ménages confrontés à la violence, au déplacement ou à des conditions de vie dégradées.
- Renforcement de la résilience des ménages grâce à l'expansion des transferts monétaires, au soutien aux services essentiels et à la mise en œuvre élargie d'actions anticipatoires.
- Stabilisation des zones d'accueil des PDI à travers une réponse complémentaire au relèvement, soutenant la cohésion sociale et les solutions durables.
- Amélioration de l'accès humanitaire dans les zones les plus difficiles, par des partenariats locaux renforcés et des stratégies de négociation adaptées.
- Capacités d'intervention plus rapides et plus coordonnées grâce à la mobilisation des mécanismes d'urgence, à une meilleure analyse des besoins et à des outils de planification anticipatoire.

Objectif stratégique 1 *Sauver des vies et soulager la souffrance.*

Réduire la morbidité et la mortalité liées aux crises grâce à une assistance vitale, rapide, de qualité, fondée sur des principes et inclusive.

Objectif stratégique 2 *Protection des droits.*

Assurer la protection de la dignité et les droits des personnes touchées par la crise, conformément au droit et aux normes internationales.

Objectif stratégique 3 *Préserver les vies et les moyens de subsistance.*

Garantir un accès équitable et durable aux services essentiels et aux moyens de subsistance afin de préserver la dignité, de promouvoir la résilience et l'autonomie des personnes touchées par les crises, et réduire le risque de recours à des mécanismes d'adaptation négatifs et irréversibles.